

L'énergie, si importante pour les Albertains et les habitants de Calgary, est un élément vital parmi tous les intérêts que nous partageons. Le Canada est le plus grand fournisseur étranger de gaz naturel et d'électricité et la deuxième grande source d'hydrocarbures pour les États-Unis. Les pipelines et gazoducs franchissent la frontière en de nombreux points; des connexions de réseau électrique existent entre cinq provinces canadiennes et des États américains. Les aménagements hydro-électriques de la Voie maritime du Saint-Laurent et du fleuve Columbia sont un témoignage de notre collaboration dans la mise en valeur et l'exploitation de nos ressources communes.

« C'est grâce à un esprit de coopération, et non d'affrontement, que nous sommes parvenus à établir ce genre de relation, » a déclaré le ministre canadien.

« L'Alberta en est maintenant au stade où nous pouvons transmettre à notre tour les connaissances spécialisées que nous avons acquises dans des domaines comme la construction de pipelines. L'exploitation de nos sables bitumineux et l'exploration menée dans la région de la mer de Beaufort

et d'Hibernia constituent la nouvelle frontière dans la mise en valeur des ressources énergétiques. Les échanges de technologies et la diffusion de savoir-faire humain ont, dans une très large mesure, été épargnés par les tarifs douaniers ou autres barrières. Nous voulons qu'il continue d'en être ainsi.

Nous voulons assurément accroître notre commerce. Et pour atteindre ce but, nous nous tournons vers notre principal marché. Nous voulons engager des pourparlers avec les États-Unis pour maintenir et renforcer l'accès aux marchés pour nos deux pays. En tant que gouvernement, nous sommes prêts à prendre cette mesure parce qu'elle représente la meilleure chance pour les Canadiens qui veulent un emploi, » a ajouté M. Clark.

Rappelons que le premier ministre Brian Mulroney, dans sa lettre du 1^{er} octobre au président Ronald Reagan, a proposé que les deux gouvernements entreprennent des démarches en vue de :

- conclure un nouvel accord commercial bilatéral visant à réduire les barrières commerciales; et
- accroître et consolider l'accès de chaque pays aux marchés de l'autre.

L'ACDI et le Sahel, une stratégie à long terme

Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, a procédé, en juin dernier, à Montréal, au lancement d'une nouvelle publication de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) intitulée : *Une solution à long terme pour le Sahel*. Préparée à l'intention des organismes et des personnes s'intéressant au développement international et à la crise africaine, cette brochure expose la stratégie qui soutient l'aide canadienne bilatérale aux pays du Sahel.

Principaux objectifs

Au cours des prochaines années, l'ACDI entend axer ses interventions au Sahel sur trois objectifs essentiels :

- la stabilisation du couvert végétal : il s'agira de lutter contre la désertification grâce au reboisement des terres, à la stabilisation des dunes de sable et à la rationalisation de l'élevage.
- l'équilibre alimentaire : on aura recours à des mesures concernant la production agricole, l'irrigation, l'élevage, le stockage et la commercialisation des denrées.
- le développement énergétique : on s'efforcera de remplacer le bois par des énergies nouvelles et renouvelables qui nuisent moins à l'écologie fragile du Sahel.

Déjà, l'agence a pris des mesures pratiques qui reflètent bien ces grandes orientations. Ainsi, au Niger, au Mali et au Burkina

Faso, elle a mis sur pied, en collaboration avec les populations rurales, un programme de microréalizations grâce auquel on a entrepris des travaux d'hydraulique villageoise et d'irrigation de périmètres agricoles ainsi que des cultures de contre-saison. Au Burkina Faso et au Niger, elle assure la protection des végétaux en collaboration avec Agriculture Canada, tandis qu'au Mali elle joue un rôle très actif dans la restructuration des marchés céréaliers qui, jusqu'ici, n'ont pas pleinement favorisé les populations rurales productrices. Dans ce pays, elle apporte également une aide considérable aux populations de la région du Kaarta à propos de la réalisation d'un plan de développement rural.

Dans l'immédiat, l'ACDI veut aussi donner une orientation nouvelle à certains projets existants pour qu'ils reflètent davantage la stratégie actuelle. C'est ainsi qu'elle réexamine par exemple son rôle dans le domaine de l'exploitation des énergies nouvelles et renouvelables. On prévoit qu'à l'horizon 1990, les travaux entrepris par le Canada dans le tiers monde répondront à 90 % aux objectifs qu'elle s'est fixés récemment.

Parallèlement au lancement de la publication de l'ACDI, l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (AQOCI) a rendu public un projet d'action globale d'organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes au Sahel.

Carrefour du meuble

La troisième édition du Carrefour international de l'ameublement se tiendra, du 3 au 6 octobre 1986, au Palais des Congrès de Montréal. Conçu pour les professionnels, les acheteurs et les spécialistes, les designers et les architectes, mais ouvert le dimanche au grand public, ce salon sera l'une des manifestations canadiennes de l'art de vivre dans l'habitat contemporain.



Fauteuil à bascule et tabouret conçus et fabriqués par la compagnie Dutailier Inc. de Saint-Pie-de-Bagot (Québec).

Le Carrefour international de l'ameublement sera un véritable salon d'affaires, le lieu privilégié d'échanges mondiaux auxquels participeront les délégations des pays étrangers qui souhaitent prospecter le marché canadien, les importateurs et distributeurs exclusifs de produits de design international, les producteurs et les créateurs d'ici.

Démarches entreprises

Afin de faire de ce Carrefour un plein succès, un certain nombre d'actions directes sont dès à présent entreprises auprès des bureaux commerciaux et des créateurs de différents pays. Des producteurs importants de plusieurs pays à l'avant-garde du design, tel l'Italie, la France et le Danemark, ont déjà manifesté leur intention d'y participer.

Un grand prix de la création sera accordé au mobilier et/ou au luminaire canadien le plus innovateur lors d'un concours s'adressant aux designers professionnels.

De plus, des modules de décoration illustrant différents types de vie seront conçus sur place par des créateurs internationaux.

Enfin, on pourra assister à une série de colloques dont l'un portera sur les secrets de la mise en marché du mobilier contemporain, et un autre sur l'éclairage de l'avenir.